

4.4.4.3 Photomontages depuis la limite est du hameau de l'Épine (PDV 3)

Le point de vue est localisé au niveau de la limite est du hameau de l'Épine. La présence d'un vaste champ cultivé au premier plan permet d'ouvrir une vue lointaine en direction de l'est. Quelques linéaires bocagers apparaissent au second plan ainsi que le boisement de la Foye au loin. Les éoliennes des variantes proposées dominent cette structures boisée en arrière-plan.

Analyse comparative

Les photomontages sont présentés sur la page suivante.

L'implantation est bien lisible dans le paysage et excepté l'écart entre les secteurs sud et nord, les espacements entre chaque éolienne sont réguliers. L'emprise du parc dans le paysage est importante, avec un angle d'occupation visuelle de plus de 60°.

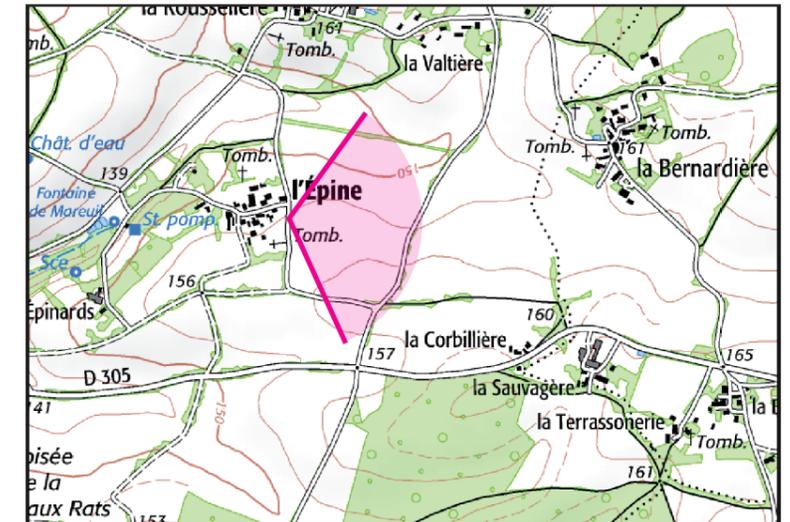
En ce qui concerne la variante 2, l'espace séparant les deux secteurs d'implantation est assez important depuis ce point de vue. Il permet une respiration visuelle entre les deux secteurs, mais génère également une plus grande emprise du parc dans le paysage.

L'implantation de la variante 3 est groupée et régulière. Comparé aux autres variantes, l'emprise du parc est plus faible, réduisant la prégnance du parc, même si les éoliennes restent imposantes à cette distance. On perçoit une taille de rotor plus importante par rapport aux deux autres variantes, laissant apparaître des éoliennes plus massives.

Par effet de contraste avec le relief, la végétation et les éléments bâtis, la dimension importante des éoliennes génère un effet de dominance sur ces structures paysagères. Ce constat est valable pour les trois variantes.

Hiérarchisation des variantes (la première étant celle évaluée comme la plus favorable d'un point de vue paysager)

- 1 - Variante 2 et 3
- 2 - Variante 1



Cliché : ERG

Date et heure de la prise de vue : 14/02/19 à 18h40

Coordonnées Lambert II étendu : 412727 / 2139513

Focale : 52 mm, équivalent 24x36

Azimut : 98°



Photographie 85 : Vue de l'état actuel du paysage.